Image not found or type unknown

# Delais de comparution pour rappel de la loi

Par **GMF**, le **17/04/2009** à **17:25**

Bonjour,

J'aimerais savoir le délais qu'il y'a entre la date de réception d'un lettre indiquant une convocation au tribunal pour un rappel de loi et la date de comparution. Y'a t-il un délais minimum , si oui de combien est -il.

Je vous remercie d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés